

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

VILLE DE PARAY-VIEILLE-POSTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance ordinaire du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le quatre avril, à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Paray-Vieille-Poste, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Nathalie LALLIER.

Nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice	11
Présents	10
Pouvoirs	0
Votants	10

Présents :

Nathalie LALLIER, Françoise DODDI-POUYET, Catherine REYT, Michèle PRIEUR, Carole OUVRARD, Claudette SERGENT, Colette BENOIST, Marie-Noëlle LE BEUZ, Bernard PINGUET, Claude LABBE

Absent(s) excusé(s) :

Peggy PERROCHON

Secrétaire de séance : Leslie VEFFOND

DELIBERATION N° DEL_2023_009

OBJET: AIDES SOCIALES FACULTATIVES

Madame Françoise DODDI-POUYET, Vice-Présidente du CCAS, expose,

VU les dossiers présentés, et les attributions accordées entre le 7 février 2023 et le 21 mars 2023.

Le Conseil d'Administration du CCAS ayant entendu l'exposé de Madame Françoise DODDI-POUYET,

Après avoir délibéré à l'unanimité,

PREND ACTE des aides suivantes :

- 1) Bons alimentaires d'un montant de 100 € pour le mois de février.
- 2) Aide financière d'un montant de 400 € à verser directement au bailleur Seqens.
- 3) Bons alimentaires d'un montant de 160 € pour le mois de février.
- 4) Aide financière d'un montant de 200 € à verser directement au bailleur Seqens.
- 5) Bons alimentaires d'un montant de 100 € pour février, mars et avril.
- 6) Aide financière d'un montant de 400 € à verser directement au bailleur
- 7) Aide financière d'un montant de 300 € à verser directement à une entreprise.
- 8) Bons alimentaires d'un montant de 100 € pour les mois de mars et avril.
- 9) Aide financière d'un montant de 500 € à verser directement à la Conciergerie d'Hercule.

Fait et délibéré à Paray-Vieille-Poste, le 4 avril 2023.
Pour extrait conforme,
La Présidente,
Nathalie Lallier.